

Rapport commission Finances et Administration (FA) – Comptes et rapport de gestion 2022 de la Fondation de la commune de Bernex pour le logement (FCBL)

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 31 mai 2023, la commission Finances et Administration a étudié les comptes et le rapport de gestion 2022 de la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement, FCBL.

L'exercice 2022 se boucle sur un bénéfice de CHF 5'903'085,41. Ce bénéfice exceptionnellement élevé provient de la réévaluation à fin décembre 2022 des biens constituant le patrimoine financier de la Fondation qui ont généré une plus-value comptable de plus de 5,5 millions.

Hors réévaluation le bénéfice de la Fondation est de CHF 349'065,41, diminution par rapport à 2021 due à la baisse de loyer sur les immeubles au 37, chemin de Carabot et à une augmentation des charges liée au lancement d'un marché public pour un changement de régie.

Les commissaires sont inquiets quant aux comptes 2023. Le projet de Lully, à l'arrêt en ce moment dû à un problème de stabilité du terrain, présente déjà CHF 5'000'000.- de surcoût.

Des erreurs ont été commises et la commission estime que ce n'est pas à la Commune de supporter tous les coûts inhérents à l'arrêt de ce chantier (indemnisations, dommages, heures des collaborateurs, intérêts et manque à gagner). Une procédure est en cours afin de déterminer les responsabilités dans ce dossier.

Sur demande des membres du conseil de Fondation un article a été ajouté au point 2.2 du rapport de gestion :

En date du 9 décembre, le terrain sur lequel doit se construire le projet Vieux-Lully a montré des signes d'instabilité. Entre le 9.12.22 et le 16.12.22, 5'000 m² de terre ont dû être remblayés afin de stabiliser le terrain. Depuis le 16.12.22, le chantier est à l'arrêt. Le cas a été annoncé à l'assurance en toute fin d'année afin de lancer une expertise qui permettra de déterminer les causes et les responsables du glissement de terrain. Des travaux spéciaux seront quoi qu'il en soit nécessaires afin de garantir la stabilité du terrain. Parmi les divers scénarios envisagés, la mise en place de pieux en plus d'ancrages actifs longs est préconisée.

La commission passe au vote et sous réserve de l'ajout du point 2.2 au rapport de gestion, vous recommande par

8 pour (8 membres présents)

d'accepter les comptes et le rapport de gestion 2022 de la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement, FCBL.

La rapportrice
Sandra Marconi

Bernex, le 3 juin 2023